



SPULTIN et publications

Conseil syndical
Sections syndicales

Comités internes

Assemblée
générale

Statuts

Convention collective
Guide d'application

Régime de retraite
Prévoyances collectives

Fédération et autres sites

LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

12 avril 2000 / volume 11 / n° 6

Une administration en plein Essor

Relancer le débat

La publication récente par *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Soleil* d'un texte de la professeure Diane Lamoureux du département de science politique a relancé le débat autour des coûts de la mise en place du nouveau système de gestion. Dans son commentaire, Mme Lamoureux qualifiait de " poudre aux yeux " le refinancement en éducation et notait qu'une bonne part des sommes consenties à notre institution sera absorbée par les coûts démesurés - de 22 à 30 millions de dollars - du nouveau système de gestion. Le journaliste de *La Presse*, Marc Thibaudeau, revenait sur la question des coûts du nouveau système de gestion le 23 mars 2000. Les déclarations du vice-recteur Faille, rapportées dans cet article, faisaient état de dépenses de 20 millions, de dollars soit 12 millions de dollars à ce jour et de 8 millions de dollars de dépenses à venir.

Un module pour 12 millions de dollars

Le projet Essor comporte trois modules : la gestion financière, la gestion des ressources humaines et la gestion des études. À ce jour, seul le système de gestion financière est fonctionnel. Faisant preuve de beaucoup d'optimisme, le vice-recteur Faille prévoit que la mise en place des deux autres modules ne coûtera " pas plus " de 8 millions de \$. Notons qu'à l'origine l'ensemble du projet ne devait coûter que 6 à 8 millions de dollars...

La nostalgie des feuilles roses

Le vice-recteur Faille indiquait que les sommes nécessaires à l'acquisition du projet Essor ne constituaient pas, vu les circonstances, une dépense excessive. Il faut pourtant comprendre que la somme investie est considérable, elle représente 15 000 \$ à 20 000 \$ par professeur, ou encore, plus de 1 000 \$ par étudiant à temps complet... Un système de gestion coûtant 30 millions de dollars devrait fournir une performance de formule 1. Toutefois, les avantages du nouveau système sont, à ce jour, peu visibles alors que les bogues et les difficultés font partie du quotidien des utilisatrices et utilisateurs. Il convient de s'interroger sur les bénéfices retirés d'un tel investissement, d'autant plus que l'ancien système de gestion est encore utilisé pour une grande partie des opérations et que de nombreux utilisateurs et utilisatrices se rappellent avec une certaine nostalgie l'époque des " feuilles roses ". Qui l'aurait cru?

Pas de lien avec le déficit?

Le vice-recteur Faille soutient que les dépenses liées à la mise en place du nouveau système n'ont pas contribué au déficit de l'Université et que l'argent utilisé à cette fin " provient d'une enveloppe réservée par le ministère pour l'informatisation ". Le SPUL n'a pas trouvé dans les états financiers de l'Université de subventions spéciales pour la mise en place du nouveau système de gestion. Il est par ailleurs certain que les sommes utilisées ici n'ont pas été employées ailleurs. Rappelons que de 1994-1995 à 1997-1998, la subvention du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) à l'Université Laval est passée de 277 millions de dollars à 217 millions de dollars. C'est pendant cette période de compression où les professeures et professeurs s'appauvrissaient tout en travaillant plus que l'administration de l'Université choisissait de s'acheter un nouveau carrosse. Sauf que le carrosse ne roule pas. Mais, nous assure M. Faille, il n'y a là ni erreur, ni fiasco financier, et ce n'est surtout pas une source du déficit...



Petite annonce

À vendre : Essor 1998. Superbe carrosserie. Garnitures de luxe. Équipement complet. N'a presque jamais fonctionné. Vendu tel quel, aucun support après vente, moteur et transmission en option. A présenté quelques problèmes de rouille administrative.

Prix indéterminé

Le recteur Tavenas devant la Commission parlementaire de l'éducation

Laval : une grande université de recherche, un moteur économique

Le 9 mars dernier, l'Université Laval comparaisait devant la Commission parlementaire de l'éducation. À cette occasion, le recteur François Tavenas a réitéré la volonté de son administration de maintenir l'Université Laval parmi les 10 grandes universités de recherche au Canada. Le recteur a déploré la perte de 200 professeures et professeurs depuis 1996-1997 et a insisté sur l'importance d'embaucher de nouveaux professeurs et professeures. Le recteur a précisé : " Écoutez, on ne fait pas une grande université de recherche avec des chargés de cours - ça, ça va être clair hein " .

Le recteur a aussi fait valoir le rôle prépondérant de l'Université Laval dans l'économie de la région de Québec allant même jusqu'à dire que : " S'il n'y avait pas l'Université Laval à Québec, la région de Québec serait une zone sinistrée aujourd'hui. "

Les étudiantes et étudiants

Interrogé sur la situation de la population étudiante, le recteur a nié l'information voulant que l'Université Laval connaisse une baisse d'effectif. " Nous avons vécu une baisse de clientèle dans les années 1994-1996, mais, depuis 1997, la clientèle est remontée et s'est stabilisée. Et nous avons à l'heure actuelle 36 000 étudiantes et étudiants inscrits à l'université et c'est à peu près stable depuis deux ans " M. Tavenas a aussi réitéré la volonté de l'Université Laval d'attirer un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants étrangers et d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs.

Lors de sa comparution, le recteur a pris position de manière courageuse en faveur d'un débat de société sur les frais de scolarité. Notant que le sujet est devenu tabou, le recteur a insisté sur la nécessité de revoir cette question sans à priori. Le recteur a ainsi fait valoir que, dans la situation actuelle, les universités québécoises pourraient être condamnées à devenir des universités de deuxième zone.

Les conventions collectives

Interrogé quant à l'impact de la rigidité des conventions collectives sur la situation budgétaire de l'Université, le recteur a indiqué : "Je ne pense pas que ce soit un réel problème", puis d'ajouter, " ... la rigidité qu'il y a est une rigidité inévitable dans un milieu universitaire dans lequel la liberté académique et la permanence d'emploi, et ce que les Anglais appellent la *tenure*, existent. Maintenant, vouloir remettre en question ces notions-là serait une opération à très haut risque parce que le recrutement de professeurs d'université se fait sur la scène internationale... " Poursuivant sur la même lancée, un député a demandé au recteur si le plancher d'emploi des professeurs et professeurs n'était pas une cause des difficultés financières de l'Université. Le recteur a répondu que le plancher d'emploi " ... on l'a déjà négocié et je pense qu'on doit être capable de continuer à faire ça ".

Le SPUL prend bien note des positions mises de l'avant par notre recteur. Celles-ci nous permettent d'envisager avec un certain optimisme les négociations qui viennent de débiter pour le renouvellement de notre contrat collectif.

Le texte intégral de la session peut être consulté sur le site Internet de l'Assemblée Nationale. Un pointeur sur le site Internet du SPUL (www.spul.ulaval.ca) vous amène à ce document.

[Accueil](#) | [Spultin](#)
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)